



COMMISSION DES PRATIQUES DIVERSIFIÉES

Section Vétérans Loisirs

Réunion du 22-10-2026

Présents : Georges ANDRÉ — Claudine DEALET – Alain DETAVE

Le jeudi 22 octobre 2026 s'est tenue, au siège du D.O.F. à Cauffry, une réunion consacrée au point de situation du football Vétérans Loisirs.

SECTION FOOT VÉTÉRANS – LOISIRS

Sous réserve des procédures en cours, la Commission homologue les résultats des quatre journées suivantes :

- Journée 4 du 6 septembre 2026 ;
- Journée 5 du 20 septembre 2026 ;
- Journée 6 du 4 octobre 2026 ;
- Journée 7 du 18 octobre 2026.

La Commission déplore toutefois un nombre déjà important de forfaits en ce début de saison, avec six forfaits généraux et douze forfaits simples. Elle regrette cette situation, qui apparaît particulièrement préoccupante à ce stade de la compétition.

LES COUPES SAINT LUCIEN ET JACQUES GROS

Sous réserve de procédures en cours, la Commission homologue les résultats du tour préliminaire, disputé le 13 septembre dernier, lequel peut être assimilé à un 1/32e de finale, dans la mesure où 32 équipes restent qualifiées dans chacune des deux coupes.

La Commission regrette toutefois que, parmi les équipes encore qualifiées, trois aient depuis déclaré forfait général en Challenge Loisirs. Conformément à l'article 2 du règlement particulier des coupes Vétérans, ces équipes sont également éliminées de la Coupe Saint-Lucien.

La Commission valide le calendrier suivant pour les deux coupes :

- 1/16emes de finale le Dimanche 22 Novembre 2026
- 1/8emes de finale le Dimanche 7 Février 2027
- Quarts de finale le Dimanche 28 Mars 2027 (Week-end de Pâques)
- Demi-finales le Dimanche 18 Avril 2027
- Finales : Jeudi 06 Mai 2027 (l'Ascension).

La Commission procède enfin au tirage au sort des 1/16es de finale, programmés le Dimanche 22 Novembre 2026 à 10 heures. Les rencontres seront publiées prochainement sur le site du D.O.F., avec mention des trois équipes qualifiées d'office en Challenge Saint-Lucien, à la suite des forfaits généraux enregistrés.

En cas d'impossibilité d'utiliser le terrain du club recevant, la rencontre sera, systématiquement, inversée.

La Commission rappelle :

- Pas de prolongation,
- En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, il sera procédé à une séance de tirs au but selon les dispositions réglementaires,
- 1 arbitre officiel, par rencontre, à la charge du club recevant,

Article 6 – ARBITRAGE du Règlement Particulier du DOF

Si l'arbitre officiel désigné est absent et/ou blessé, il est fait appel, dans l'ordre suivant à :

- l'arbitre-assistant officiel désigné
- un arbitre officiel neutre présent dans le stade, après accord d'un membre de la CDA.
- l'arbitre auxiliaire du club recevant
- l'arbitre auxiliaire du club visiteur

En cas d'absence, des 4 personnes précitées, la direction de la rencontre est confiée obligatoirement par tirage au sort à une des 2 personnes majeures et licenciées appartenant aux clubs en présence et dont la licence est en conformité avec le Règlement Particulier de la Ligue.

Dans le cas où aucun arbitre officiel n'est convoqué, les dispositions précédentes sont applicables de façon obligatoire.

L'absence de l'arbitre officiel n'est pas un motif valable pour la remise d'un match.

L'équipe qui refuse le tirage au sort a match perdu par pénalité à condition que cela soit inscrit sur la feuille de match.

Cette procédure est applicable pour les compétitions organisées par le District Oise Football.

L'arbitre auxiliaire est soumis au contrôle médical, dans les mêmes conditions que le joueur conformément au Règlement Particulier de la Ligue et contrairement au dirigeant assurant les fonctions d'arbitre bénévole qui peut exercer les fonctions susvisées en raison de la convention particulière liant la ligue et sa compagnie d'assurance.

Des litiges étant intervenus la saison dernière, concernant les désignations, la Commission insiste sur le respect de cette procédure.

Par ailleurs, la Commission se félicite de l'adoption, lors de l'Assemblée Générale du 17 octobre dernier, de son vœu visant à ramener, dès la prochaine saison, le Critérium Vétérans Loisirs à onze à un niveau unique de compétition.

TIRAGE COUPE ST LUCIEN

Coupe St Lucien / Unique
Poule Unique

Matin P2

25

* Match lever de rideau

Date match : 22/11/2026

70542.1	...	...	80742210	Cires Les Mello Us 1	- Chambly Cheminots As 1	Aller	10H
70543.1	...	...	80742211	Laboissiere Aj 1	- Chaumont En Vexin Cs 1	Aller	10H
70544.1	...	...	80742212	Nogent Sur Oise Us 1	- Verneuil As 1	Aller	10H
70545.1	...	...	80742213	Breuil Fitz James Us 1	- Compiegne Afc 1	Aller	10H
70546.1	...	...	80742214	Angy Fc 1	- Nogent A.F.C. 1	Aller	10H
70547.1	...	...	80742215	Neuilly Cambronne Fc 1	- Tille Fc 1	Aller	10H
70548.1	...	...	80742216	St Just En Chaussee 1	- Amblainville/Henonvi 1	Aller	10H
70549.1	...	...	80742217	Le Mesnil Thelle Csm 1	- Bornel As 1	Aller	10H
70550.1	...	...	80742218	Noailles Cauvigny As 1	- Villers St Paul Us 1	Aller	10H
70551.1	...	...	80742219	Allonne As 1	- Breteuil Us 1	Aller	10H
70552.1	...	...	80742220	Morienval Ascva 1	- Compiegne Es 1	Aller	10H
70553.1	...	...	80742221	Nointel Fc 1	- St Crepin Uss 1	Aller	10H
70554.1	...	...	80742222	Sacy St Martin Fc 1	- Estrees / Baugy 1	Aller	10H

EXEMPTS :

- **RCCA CREIL 1**
- **AS ST SAUVEUR LA CROIX ST OUEN 1**
- **AS BEAUVAIS OISE 1**

TIRAGE COUPE JACQUES GROS

Coupe Jacques Gros / Unique
Poule Unique

Matin P2

24

* Match lever de rideau

Date match : 22/11/2026

70555.1	...	80742476	Verneuil As 2	- Milly F.C. 1	Aller	10H
70556.1	...	80742477	Orry Plailly As 1	- Balagny Us 1	Aller	10H
70557.1	...	80742478	St Aubin Fontainette 1	- Meru Us 1	Aller	10H
70558.1	...	80742479	Haudivillers Cs 1	- Grandvilliers Ac 1	Aller	10H
70559.1	...	80742480	St Sauveur La Croix 2	- Maignelay/Rc Wavig 1	Aller	10H
70560.1	...	80742481	Verderel As 1	- St Leu Esserent Use 1	Aller	10H
70561.1	...	80742482	Coye La Foret As 1	- Sacy St Martin Fc 2	Aller	10H
70562.1	...	80742483	Beauvais F.C. 1	- Marseille Beauvaisis 1	Aller	10H
70563.1	...	80742484	Silly Le Long As 2	- Boran Fc 1	Aller	10H
70564.1	...	80742485	Bethisy Fc 1	- Hermes Berthecourt 1	Aller	10H
70565.1	...	80742486	Nogent A.F.C. 2	- Bonneuil Us 1	Aller	10H
70566.1	...	80742487	Campremy Noyers As 1	- Breuil Fitz James Us 2	Aller	10H
70567.1	...	80742488	Bresles Us 1	- Talmontiers F.C. 1	Aller	10H
70568.1	...	80742489	Thury Fc 1	- Precy Rc 1	Aller	10H
70569.1	...	80742490	Guignecourt Fc 1	- Lamorlaye Us 1	Aller	10H
70570.1	...	80742491	Bury Oc 1	- Clairoux Plessis Bri 1	Aller	10H

Le Secrétaire de Séance,
Georges ANDRÉ

La Présidente,
Claudine DEALET